

CA 18/02/2021
Compte rendu

Lieu: local de Metimer

Date: 26.02.2021 à 18h

Etaient présents :

- Bulent Gulay
- Cyrille Philippe
- Valérie Leroy
- Philippe Jourdain
- Sam Winn
- Paya Alexina

1) Dossier subvention COM

Le dossier de subvention économique de la Collectivité 2020 a été déposé le 15 mars 2020. L'ADE a demandé sa révision en septembre. En effet, à cause de la crise sanitaire, les associations n'ont pas pu réaliser tous les projets prévus. Un certain nombre d'associations, dont Metimer, sont actuellement contrôlées par la DCIEPP (Direction du Contrôle Interne et de l'Évaluation des Politiques Publiques) de la COM. Ils sont en attente de nos Comptes de Résultats 2020, actuellement rédigés par le cabinet d'expertise comptable Sxm Expertise. Pour le dossier 2021, il est à déposer avant le 15 mars 2021. Il sera rédigé par la coordinatrice et le président la semaine du 01 mars.

2) Appel à projet France tourisme Ingénierie

La Collectivité de Saint-Martin s'est engagée dans le dispositif « France Tourisme Ingénierie » en partenariat avec Atout France, la Banque des Territoires et l'État. Ce dispositif permet aux acteurs du tourisme, publics et privés, de bénéficier d'un accompagnement sur-mesure par Atout France pour la réalisation de projets structurants en faveur de l'économie touristique. D'ici 2022, 9 projets privés et publics/privés bénéficieront d'une ingénierie complète. A ce jour, 3 projets portés par la Collectivité ont déjà été identifiés, comme celui d'un « Hôtel-école » pour lequel les travaux de faisabilité ont d'ores et déjà commencé.

L'objectif est de garantir la réussite et la concrétisation des initiatives sur le territoire afin de renforcer la destination « Saint-Martin ».

Pour 2021, la Collectivité et ses partenaires ont souhaité lancer un appel à projets à destination des acteurs privés pour l'aide au montage de projets touristiques. L'accompagnement s'adresse aux structures existantes, pour des projets de développement par exemple, et aux porteurs de nouveaux projets, dans les domaines de l'hébergement, du loisir et du nautisme.

La date de remise des candidatures est fixée au 31 mars 2021 inclus.

3) Shémas territorial du Sport

« La Collectivité de Saint-Martin a suivi la volonté impulsée au niveau national de proposer localement un document de coordination des stratégies, de mutualisation des expériences et d'objectifs partagés permettant une articulation des actions, une concertation et ainsi un développement durable du sport pour le territoire. » (STDS 2018-2028)

Peu de temps après Irma, Metimer s'est rendu aux premières réunions pour l'élaboration du Shémas Territorial du Sport à Saint-Martin 2018-2028.

Trois ans plus tard, le document composé d'axes alimentés par des fiches action a été communiqué. Actuellement, la Com souhaite mettre en place un comité de suivi de ce schémas, composé de commissions en fonction des axes et de séances plénières.

Sept commissions ont été désignées :

- 1- Reconstructions et innovations
- 2- Sport et Evolution Institutionnelle de Saint-Martin
- 3- Sport et Egalité d'accès
- 4- Sport Santé
- 5- Sport Formation et Professionnalisation
- 6- Sport et parcours de performance
- 7- Sport et Attractivité Territoriale

Lors de la réunion de la mise en place du comité de suivi du STDS le 08 février 2021, Metimer s'est inscrit à la commission 7 et le Club Nautique de Saint-Martin à la commission 3. Les clubs souhaitant s'inscrire à une ou deux de ces commissions peuvent prendre contact avec la Direction Jeunesse et Sport ou avec Metimer pour leur inscription.

4) Commission nautique

Le 22 janvier, Metimer a reçu une invitation à une commission nautique locale qui s'est tenue le lundi 25 janvier à 15h30 à l'Hôtel de la Collectivité.

L'ordre du jour a comporté un point : l'avis de la Commission nautique locale sur l'implantation d'un houlographe dans les eaux territoriales.

Pour rappel, cette commission doit émettre un avis sur tout projet d'aménagement sur les eaux territoriales ou les zones portuaires.

Le directeur des Affaires maritimes, de l'Etablissement portuaire et 5 professionnels intéressés par la zone concernée ont été invités par le Président de la Collectivité à émettre un avis dans le cadre de cette commission. La commission s'est exprimée positivement sur le projet.

Le Président de Metimer en a profité pour faire une demande de réunion globale sur le nautisme à Mr Daniel Gibbs, qui nous a répondu de s'adresser à Mr Binvel directement. Or, nous avons sollicité Mr Binvel à plusieurs reprises, sans succès. Lors de la prochaine assemblée générale, il sera mentionné aux journalistes le manque d'intérêt que porte la Collectivité à répondre aux questions des professionnels de la mer.

5) Document Stratégique de Bassin

Le document stratégique de bassin (DSB) maritime précise et complète les orientations de la stratégie nationale pour la mer et le littoral au regard de ses enjeux économiques, sociaux et écologiques propres. Metimer a participé à sa rédaction, avec de nombreux acteurs de la mer des Antilles française, réunis dans le Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles (CMUBA). La rédaction du document a été pilotée par la Direction de la Mer, qui a lancé une consultation jusqu'au 24 février 2021.

6) AG 2020

Metimer préparera bientôt son Assemblée Générale 2020. La date du vendredi 19 mars 2021 sera proposée rapidement aux membres.

Fin de la réunion à 20h.